



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2017
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport du Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis : l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable

Doubaï (Émirats arabes unis), 6-9 novembre 2017

I. Introduction

1. Le deuxième Forum de haut niveau sur l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable a été organisé par le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat en collaboration avec le Gouvernement des Émirats arabes unis, par l'intermédiaire de l'Agence spatiale des Émirats arabes unis, et a été accueilli par le Centre spatial Mohammed Bin Rashid. Le Forum était coparrainé par la Secure World Foundation, Sierra Nevada Corporation's Space Systems et le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite.

2. Dans le cadre des préparatifs du cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50), date clef qui offrira une occasion sans précédent de mettre en valeur les avantages décisifs de l'espace pour la société et, partant, de renforcer la collaboration internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace au profit de toute l'humanité, le deuxième Forum de haut niveau a permis de faire avancer le débat sur le rôle des sciences et des techniques spatiales au service du développement mondial. Il a ainsi constitué pour les représentants de la communauté spatiale dans son ensemble une occasion sans pareille de s'intéresser à la gouvernance mondiale des activités spatiales, dans l'optique d'UNISPACE+50.

3. Le Forum a débouché sur des observations et des recommandations concrètes (voir la section III) qui, entre autres, ont souligné la précieuse occasion offerte par « Espace 2030 » de promouvoir l'espace, pilier majeur de la réalisation des objectifs mondiaux.

4. Comme convenu lors du premier Forum de haut niveau (voir le document [A/AC.105/1129](#)), le Forum a été un moteur d'échanges entre les gouvernements, les organisations internationales, l'industrie, le secteur privé, les établissements universitaires et la société civile permettant d'assurer le lien entre les quatre piliers (économie spatiale, société spatiale, accès à l'espace et diplomatie spatiale), UNISPACE+50 et « Espace 2030 » et de favoriser les partenariats avec le Bureau des affaires spatiales.



5. Le présent rapport expose le contexte, les objectifs et le programme du Forum, donne un compte rendu des séances et se termine par les observations et les recommandations formulées et convenues par les participants.

A. Contexte et objectifs

6. Le deuxième Forum de haut niveau a été largement considéré par les membres de la communauté spatiale dans son ensemble comme une importante tribune pour faire le point sur les possibilités offertes par les innovations spatiales face aux nouveaux défis en matière de développement durable et pour formuler des recommandations à ce sujet, et comme une plateforme d'échanges dans le secteur spatial en constante évolution.

7. Les techniques spatiales offrent un moyen de transformer les approches traditionnelles dans pratiquement tous les secteurs de l'économie. L'Assemblée générale, dans sa résolution 71/90 sur la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace, a exprimé sa conviction que les sciences et techniques spatiales et leurs applications fournissaient des outils indispensables pour trouver des solutions viables et à long terme propres à assurer un développement durable et pouvaient contribuer plus efficacement aux efforts visant à promouvoir le développement de tous les pays et régions du monde, et elle a souligné à cet égard la nécessité de tirer parti des avantages des techniques spatiales en vue d'appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

8. Au cours du débat de haut niveau, les participants ont examiné et mis en avant les différents facteurs liés à l'accès à l'espace, les données et les infrastructures des techniques spatiales, l'importance des efforts déployés à l'échelle mondiale pour développer l'ensemble du domaine spatial au profit de l'humanité, la nécessité pour les gouvernements d'instaurer des cadres et des mécanismes réglementaires aux niveaux national, régional et international, et le rôle des mécanismes internationaux de coopération dans l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace.

9. Le but du Forum était d'aborder les questions suivantes : la large gamme d'options et d'arguments qui permettaient de comprendre l'importance de l'espace pour la société, la nécessité de garantir l'accès aux activités spatiales, la nécessité d'élaborer un instrument réglementaire commun, assorti d'un mécanisme de coopération pour faire en sorte que l'espace bénéficie aux sociétés, le rôle de l'espace dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et les moyens de faire de l'espace un moteur de développement socioéconomique durable.

10. L'objectif général du Forum était d'établir des partenariats solides et de renforcer, à tous les niveaux, la coopération et la coordination internationales dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace, par un effort commun dans l'optique d'UNISPACE+50 et d'« Espace 2030 ». En conséquence, les objectifs particuliers du Forum étaient les suivants :

a) Faire mieux connaître les activités spatiales et les tendances en cours concernant le recours aux techniques et services spatiaux utiles au développement durable ;

b) Prendre acte de l'importance du secteur de l'espace pour l'économie, la société et la diplomatie d'un pays ;

c) Constater les avantages tirés de l'espace, branche essentielle du développement socioéconomique ;

d) Définir des stratégies pour articuler entre elles les activités spatiales motrices de développement socioéconomique ;

e) Mettre au point des recommandations sur l'utilisation d'activités spatiales novatrices face aux nouveaux défis en matière de développement durable ;

f) Favoriser l'établissement de partenariats contribuant à mettre l'espace au service du développement durable ;

g) Élaborer des recommandations sur la manière dont les gouvernements, les organisations internationales, les instituts de recherche-développement, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes concernées pourraient, par des mesures volontaires, favoriser la création de partenariats propres à accroître l'utilisation de l'espace comme moteur de développement socioéconomique.

B. Programme

11. Le programme du deuxième Forum de haut niveau avait été élaboré par le Bureau des affaires spatiales en coopération avec des représentants du Centre spatial Mohammed Bin Rashid et de l'Agence spatiale des Émirats arabes unis.

12. Les séances tenues les 6 et 7 novembre visaient principalement à réunir des experts pour qu'ils puissent exposer leurs vues et leurs travaux, ainsi qu'à présenter les enseignements tirés de l'expérience et les nouvelles idées en rapport avec la Déclaration de Doubaï, en les regroupant suivant les quatre piliers thématiques, compte tenu des interactions et des articulations entre ces piliers comme indiqué dans ladite déclaration.

13. Les 8 et 9 novembre, le Forum a rassemblé des décideurs représentant des gouvernements, des agences spatiales et d'autres parties prenantes, afin qu'ils délibèrent sur les préparatifs d'« Espace 2030 » et d'UNISPACE+50 et sur les résultats qui en découleraient. Les tables rondes de haut niveau étaient avant tout axées sur la contribution du Forum à UNISPACE+50 et à « Espace 2030 ». Elles ont permis d'aborder les domaines thématiques suivants :

a) La coopération internationale et les défis mondiaux dans l'optique d'UNISPACE+50 et d'« Espace 2030 », dans le but de permettre à la communauté internationale de poser les fondements de l'utilisation de l'espace au profit de toute l'humanité et de traiter collectivement les préoccupations transfrontières ;

b) L'occasion qu'offrait « Espace 2030 » en termes d'innovation, d'intégration et d'investissement pour susciter une participation aussi large que possible à la promotion des techniques spatiales, en vue d'examiner des questions de nature transnationale et de traiter des préoccupations mondiales, et de renforcer les efforts déployés d'un même élan à tous les niveaux par tous les acteurs concernés du secteur spatial pour répondre aux préoccupations globales de la société eu égard au développement à long terme, en définissant des objectifs concrets pour l'exploitation de l'espace aux fins du développement ;

14. Deux séances spéciales sur les thèmes des débris spatiaux et de la jeunesse se sont tenues en marge du Forum, et une visite technique du Centre Sharjah pour l'astronomie et les sciences spatiales a été organisée par le Centre spatial Mohammed Bin Rashid.

15. L'ensemble des déclarations et des exposés présentés lors des tables rondes est disponible sur le site Web du Bureau des affaires spatiales (<http://www.unoosa.org/oosa/fr/ourwork/hlf/2017/HLF2017.html>).

C. Participation

16. Le Forum a rassemblé des participants issus d'organisations et d'institutions nationales, régionales et internationales des secteurs public et privé, et notamment des dirigeants d'organismes publics, des hauts fonctionnaires d'organismes régionaux et internationaux, des représentants et experts d'organismes des Nations Unies, des experts issus de la communauté spatiale, du monde des affaires ou des milieux universitaires, des responsables politiques, des experts de centres d'excellence internationaux, des chercheurs engagés dans l'utilisation des techniques spatiales, des représentants du secteur privé actifs dans le domaine de l'espace ou dans d'autres domaines et des dirigeants de la société civile.

17. Les fonds alloués par l'ONU et par le Gouvernement des Émirats arabes unis et les coparrains ont servi à couvrir les frais de voyage par avion et de séjour de

33 participants. Au total, 156 spécialistes des sciences et techniques spatiales ont assisté au Forum.

18. Les 42 États Membres ci-après étaient représentés au Forum : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bhoutan, Botswana, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Liban, Luxembourg, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Népal, Nigéria, Oman, République démocratique populaire lao, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie et Turquie.

19. Les représentants des 26 entreprises et organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après ont assisté au Forum : Académie nationale de l'air et de l'espace, Agence du GNSS européen, Breakthrough Initiatives, cabinet Vieira de Almeida, Caelus Partners, Comité de la recherche spatiale, Conseil consultatif de la génération spatiale, Deep Space Industries, Digital Globe, EURISY, For all Moonkind, Inc., Forum économique mondial, Groupe sur l'observation de la Terre, Institut européen de politique spatiale, International Collaborative Aerospace and Energy Development (CANEUS), Interstellar Ventures, Leoni Corporate Advisors, Moon Village Association, Noosphere Ventures, OneWeb, Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, Secure World Foundation, Sierra Nevada Corporation, Space Trust, SpaceLand et Tyvak.

20. Des représentants du Département de l'information, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Organisation de l'aviation civile internationale ont également assisté au Forum.

II. Résumé du programme du Forum

21. La séance consacrée à l'économie spatiale a mis en avant les activités des nouveaux acteurs du secteur spatial et a souligné les nouveaux défis et les nouvelles possibilités qui devaient permettre, à leur tour, la poursuite de l'exploration de l'espace et finalement sa colonisation. L'accent a été mis sur la nécessité d'une collaboration entre toutes les parties prenantes afin de promouvoir la nouvelle économie de l'espace et la mise en place de sa gouvernance.

22. Les participants ont noté que les politiques et pratiques recommandées pouvaient favoriser l'instauration d'une économie spatiale durable, par la création de nouvelles possibilités et l'intégration de nouveaux acteurs, qui donneraient un nouvel élan à l'exploration de l'espace et entraîneraient en conséquence un changement de paradigme, marqué par la création de nouveaux emplois, produits et services.

23. Il a été dit que la société spatiale était l'un des piliers les plus transversaux, étant donné que les mesures et recommandations relatives aux piliers de l'économie spatiale, de l'accès à l'espace et de la diplomatie spatiale avaient une incidence directe ou indirecte sur la société. À cet égard, les participants ont souligné que l'espace était un bien commun et, au vu de ses nombreux bienfaits pour la société, ils ont noté qu'il importait de préserver l'environnement spatial pour assurer un avenir durable.

24. Plusieurs exemples et initiatives pouvant contribuer à étendre les bienfaits des activités spatiales pour la société ont été présentés, à savoir la proposition de création, à Maurice, d'un centre SpaceLand, envisagé comme une plateforme internationale de recherche-développement dans le domaine de la microgravité, et qui bénéficierait aux pays d'Afrique et d'Asie ; la proposition de mission spatiale orbitale, qui offrirait aux États Membres la possibilité de participer à une mission spatiale orbitale menée à bord de l'engin spatial Dream Chaser de la Sierra Nevada Corporation ; et la création d'un centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales en Fédération de Russie.

25. Lors de la séance sur l'accès à l'espace, l'accent a été mis sur l'importance d'un effort collectif pour tisser un lien entre l'espace et la société. Les thèmes présentés ont

permis de traiter la question de l'accès sous tous ses aspects, d'aborder des questions en rapport avec l'accès aux données, à l'éducation et à la science, et de souligner l'importance d'une bonne connaissance des cadres réglementaires sur les activités spatiales, ainsi que des services existants et des besoins des utilisateurs finals. Différentes approches de l'accès à l'espace adoptées dans le cadre d'initiatives privées ont également été présentées et examinées.

26. La séance consacrée à la diplomatie spatiale a permis d'examiner des procédures et mécanismes institutionnels très divers, aux niveaux national, régional et international, dans lesquels la diplomatie jouait un rôle important. Les participants ont noté que la Déclaration de Doubaï, adoptée lors du premier Forum de haut niveau, était déjà en passe de devenir une référence pour la communauté spatiale dans son ensemble et qu'elle comprenait des observations et des recommandations essentielles à examiner plus avant.

27. Le concept de gouvernance mondiale des activités spatiales était au centre des efforts déployés au niveau international pour tenir compte de l'importance stratégique de la gouvernance en ce qui concernait la sûreté, la sécurité et la viabilité des activités spatiales. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, avec l'assistance du Bureau des affaires spatiales, devait continuer de renforcer le rôle de premier plan qu'il occupait dans la gouvernance mondiale des activités spatiales.

28. Deux séances sur le projet de partenariat spatial mondial au service des objectifs de développement durable, tenues les 6 et 7 novembre en marge du Forum, ont donné au Bureau des affaires spatiales l'occasion de présenter cette initiative en détail. De nature globale et inclusive, ce partenariat, dont le but était de combler les lacunes qui empêchaient les pays d'exploiter pleinement les biens spatiaux et d'améliorer, par la coordination des efforts existants, la rentabilité des initiatives mondiales en cours, permettrait à la communauté spatiale internationale de faire entendre ses messages.

29. À cet égard, les participants ont échangé leurs vues sur de nouvelles initiatives, telles que le Profil d'utilisation de l'espace pour le développement et le Recueil des solutions spatiales, le Réseau de renforcement des capacités et le Pacte mondial pour l'espace, qui étaient autant d'outils essentiels au succès de la mise en œuvre du projet de partenariat. Les travaux sur le partenariat menés par le Bureau des affaires spatiales ont été accueillis avec satisfaction par les participants, notamment par ceux issus des pays en développement, du secteur privé et des établissements universitaires.

30. Les trois séances parallèles ont offert aux participants l'occasion de mener des discussions approfondies et ont permis de diffuser des informations sur les politiques et stratégies en faveur du développement durable, le renforcement des capacités, et une série d'initiatives internationales et d'études de cas.

31. Les participants ont également reçu des messages vidéo de la Présidente mauricienne, qui leur a communiqué des informations sur le projet de création d'un centre SpaceLand dans son pays, et du Ministre thaïlandais des sciences et de la technologie, qui a fait une proposition concernant la possibilité d'ouvrir un bureau de liaison du Bureau des affaires spatiales à Bangkok.

32. Au vu de l'élargissement de l'accès à l'espace, résultant de l'accessibilité des techniques porteuses, une séance spéciale a été organisée afin de mettre en lumière le problème des débris spatiaux, qui constituait une préoccupation mondiale, et de faire le point sur les efforts à mener au niveau international pour réduire ces débris.

33. La séance consacrée à la jeunesse avait pour objet la participation accrue des jeunes à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Les orateurs ont présenté les différents moyens d'attirer les jeunes générations vers ce type d'enseignement et vers une carrière dans le secteur spatial.

III. Observations et recommandations

34. Le deuxième Forum de haut niveau a permis de souligner la précieuse occasion offerte par « Espace 2030 » de promouvoir l'espace comme pilier majeur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les participants ont accueilli avec satisfaction UNISPACE+50, sommet mondial à venir sur l'espace, pour l'occasion qu'il offrait de s'intéresser à l'environnement spatial en constante évolution, et qui était un lieu propice à la diplomatie par l'espace, à l'espace par la diplomatie, et à l'adoption de l'espace comme nouvelle frontière de la paix sur Terre. La large base des soutiens d'UNISPACE+50 et son approche pragmatique, qui étaient sans équivalent, répondaient à la nécessité de réduire la fracture spatiale grandissante par l'adoption d'une vision commune de l'espace, à savoir « Espace 2030 ».

35. Sur la base de la Déclaration de Doubaï, adoptée lors du premier Forum de haut niveau, les participants au deuxième Forum ont formulé les observations et recommandations ci-après.

36. Le programme « Espace 2030 », en tant que vision prospective, devrait :

a) Comporter des initiatives et des programmes visant à réduire la fracture spatiale, à rendre l'espace accessible à tous, en tout lieu, et à renforcer les synergies et la collaboration entre le secteur spatial et les secteurs non spatiaux ;

b) Faciliter la coopération internationale dans les domaines de l'exploration et de l'innovation spatiales entre les nations spatiales établies et nouvelles et au sein de la communauté spatiale dans son ensemble ;

c) S'attaquer aux problèmes liés à la sûreté, à la sécurité et à la viabilité des activités spatiales, notamment le problème des débris spatiaux et la météorologie de l'espace, ainsi que les questions de cybersécurité en rapport avec les activités spatiales, selon le cas ;

d) Accroître les efforts déployés au niveau international en faveur d'une utilisation efficace des données, des sciences, des techniques et des applications spatiales, y compris pour la surveillance des variables climatiques, en vue de relever les défis liés au développement durable et au climat.

37. Le programme « Espace 2030 » devrait s'appuyer sur les cadres et la coopération internationale déjà en place pour faire face à ces défis et définir de nouveaux domaines de coordination, tels que la gestion du trafic spatial, la météorologie de l'espace et la santé mondiale, pour faire en sorte que les problèmes mondiaux soient réglés au moyen de solutions mondiales.

38. Le programme « Espace 2030 » devrait également compter parmi ses objectifs stratégiques l'amélioration de l'équilibre entre les sexes et une plus forte participation de la jeunesse dans le secteur spatial.

39. UNISPACE+50, premier sommet mondial des Nations Unies sur l'espace au XXI^e siècle, offrira au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et au Bureau des affaires spatiales une occasion sans précédent de renforcer leur rôle central dans la gouvernance mondiale des activités spatiales et comme facilitateurs de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace pour le bien de toute l'humanité.

40. À cet égard, les capacités du Bureau des affaires spatiales devraient être renforcées, afin qu'il puisse aider pleinement le Comité à répondre comme il convient aux nouveaux besoins et à la complexité des nouveaux problèmes.

41. Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique est encouragé à achever son recueil de lignes directrices, à réfléchir aux moyens de mutualiser les expériences, les connaissances et les progrès, et à étudier les cadres normatifs et organisationnels propres à garantir l'efficacité et la continuité de l'application des lignes directrices.

42. Le Bureau des affaires spatiales devrait faire fond sur son rôle privilégié d'acteur du renforcement des capacités, de facilitateur des actions menées à l'échelle mondiale, et de passerelle vers l'espace au sein du système des Nations Unies, afin de mettre au point des programmes et des initiatives qui permettront de mieux relier l'espace aux sociétés, de mettre l'espace à la portée du plus grand nombre, de donner aux sociétés les moyens de profiter des activités spatiales, et de garantir l'accès de tous à ces activités, à tout moment, et avec des chances égales d'en tirer parti.

43. À cet égard, le Bureau des affaires spatiales devrait nouer des partenariats, y compris avec l'industrie et le secteur privé, afin d'élargir les possibilités d'accès à l'espace aux fins de la science, de l'innovation, de la recherche-développement, de l'éducation et du renforcement des capacités, et d'aider les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable. Le projet de mission spatiale orbitale à bord de l'engin spatial Dream Chaser offre un exemple d'initiative menée en ce sens.

44. Un partenariat mondial sur l'espace au service des objectifs de développement durable devrait être instauré à titre de mécanisme global et fondamental de coordination, afin d'optimiser la prestation de services tirés des biens spatiaux existants et d'encourager les partenariats aux fins de l'élaboration de solutions et de systèmes innovants.

45. En ce qui concerne la mise en œuvre du partenariat mondial sur l'espace au service des objectifs de développement durable, il a été recommandé lors du Forum d'élaborer plus avant les initiatives proposées par le Bureau des affaires spatiales, telles que le Profil d'utilisation de l'espace pour le développement, qui permettrait aux pays d'évaluer leurs progrès en matière de développement des capacités spatiales, le Recueil des solutions spatiales, qui les rendrait à même de déterminer et d'utiliser des solutions adaptées, et le Réseau de renforcement des capacités, qui ouvrirait des perspectives dans le domaine de la recherche, permettrait de mettre au point des programmes de formation pratique et offrirait d'autres possibilités dans le domaine de l'éducation.

46. Il est proposé de créer un fonds spatial mondial au service du développement, sur le modèle des mécanismes de financement de l'ONU existants, afin de faciliter la coordination et la mise en œuvre des activités menées au titre du partenariat mondial sur l'espace au service des objectifs de développement durable.

47. À cet égard, le Bureau des affaires spatiales devrait chercher à instaurer un pacte mondial pour l'espace qui servirait de point de départ à ses activités de coopération avec des représentants de l'industrie, des entités du secteur privé et des acteurs non gouvernementaux.

48. Un centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales, affilié à l'ONU, devrait être créé à l'académie de l'Agence spatiale russe (Roscosmos) à Moscou, afin de permettre aux universités et aux instituts de recherche de constituer un réseau.

49. Afin de fournir ses services de manière plus efficace aux niveaux régional et local, le Bureau des affaires spatiales devrait étudier la possibilité d'ouvrir un bureau de liaison à Bangkok.

50. Le Bureau pourrait étudier des possibilités similaires avec d'autres pays qui en manifesteraient l'intérêt.

51. Afin d'exploiter les possibilités offertes par UNISPACE+50 dans le domaine de la sensibilisation, la communauté internationale devrait envisager :

a) D'utiliser UNISPACE+50 pour promouvoir l'universalisation du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes ;

b) De proclamer une année internationale de l'espace sous les auspices de l'ONU ;

c) De déclarer des sites comme appartenant au patrimoine mondial dans l'espace.

52. Le Forum devrait se tenir chaque année afin de continuer à encourager les échanges, la coopération et l'adoption de visions communes au sein d'une vaste communauté d'acteurs du secteur spatial, y compris les gouvernements, les organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales, l'industrie et le secteur privé, les établissements universitaires et la société civile.

53. Le Bureau des affaires spatiales pourrait collaborer avec les États Membres qui souhaiteraient accueillir une ou plusieurs éditions du Forum. Ces États Membres devraient faire part de leur intérêt au Bureau de préférence trois ans à l'avance.

54. Le Forum devrait examiner les nouvelles actions et initiatives menées par la communauté spatiale mondiale pour renforcer l'utilisation de l'espace comme moyen d'atteindre les objectifs de développement durable et comme outil essentiel pour mesurer les progrès accomplis en la matière. Il devrait en outre promouvoir l'innovation et l'investissement dans les techniques et savoir-faire spatiaux, ainsi que l'intégration et l'avancement de ces techniques et savoir-faire, afin de renforcer la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace.

IV. Conclusions

55. Le deuxième Forum de haut niveau a permis de faire fond sur les échanges de vues et les résultats de la première édition. Alors qu'en 2016 les participants avaient mis en place, selon une approche collaborative, le cadre des débats sur la base des quatre piliers que sont l'économie spatiale, la société spatiale, l'accès à l'espace et la diplomatie spatiale, lors du deuxième Forum, les discussions de fond ont été axées sur les prochaines étapes des préparatifs d'UNISPACE+50 et d'« Espace 2030 ».

56. Le troisième Forum de haut niveau aura lieu dans les locaux de l'ONU à Bonn (Allemagne), du 5 au 8 novembre 2018. Il sera organisé par le Bureau des affaires spatiales en collaboration avec le Gouvernement allemand et avec l'appui du Centre aérospatial allemand et de l'Agence spatiale européenne. Le Bureau invite tous les États Membres et la communauté spatiale dans son ensemble à offrir leur aide à l'organisation du troisième Forum de haut niveau. En outre, les États Membres qui souhaitent accueillir le Forum à partir de 2019 sont invités à soumettre leurs propositions à cet égard.